

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2143 - 28 août 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Banques

**Derrière l'agitation
des politiciens,
la dictature
du capital**

Afghanistan

**Mascarade
démocratique
et guerre
sanglante**

M 06189 - 2143 - F: 1,00 €



p. 6

Agitation à gauche

**Changer,
pour ne rien
changer**

p. 5

Sommaire

Leur société

- p.4 ■ Flash-balls : bavures et violences policières
- Pénurie d'eau
- p.5 ■ Débat à gauche : quelle unité construire ?
- Au PS
- p.8 ■ L'Éducation nationale contre les instituteurs « désobésseurs »
- Suppression des emplois « vie scolaire »
- Logement étudiant
- p.10 ■ La taxe carbone
- Les difficultés des collectivités locales
- p.11 ■ Transport maritime et écran de brouillard
- La régulation par la crise
- p.12 ■ Grippe A :
- Une pandémie aggravée par la misère
- La France championne de la lutte ?
- Dans les établissements scolaires

Dans les entreprises

- p.9 ■ Où mène le syndicalisme de participation
- Air France : pour la direction, il faut serrer la ceinture

Dans le monde

- p.6-7 ■ Afghanistan : mascarade démocratique et guerre sanglante
- Accord entre UBS et le fisc américain
- Une correspondance de Haïti
- Immigration : 73 clandestins meurent en mer Méditerranée
- Grèce : colère suite aux incendies

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Depuis près de deux mois maintenant, nos camarades parcourent le pays, ayant fait étape dans près de deux cents villes. Cela s'est traduit par des milliers et des milliers de discussions qui, presque toujours, aboutissent à ce constat : la société dans laquelle nous vivons est sans pitié, elle est injuste. À chacune de ces étapes, les exemples locaux viennent illustrer ce constat général. Et tandis que l'on chasse les uns de leur emploi, ceux qui ont la chance de garder le leur décrivent des conditions de travail de plus en plus difficiles à supporter. Bien souvent, il n'est pas besoin d'une longue argumentation pour convaincre que l'exploitation du monde du travail se renforce, et que la société se partage entre ceux qui produisent et font fonctionner toute la société, et ceux qui accaparent le fruit de ce labeur... Et puis, au-delà de ce constat, les interrogations surgissent : comment faire pour que cela change ? S'y mettre tous ensemble, oui, bien sûr ; mais comment y arriver, alors que l'on voit les directions des syndicats ne rien faire pour renforcer l'élan suscité par les deux grandes journées de manifestation du 29 janvier et du 17 mars ? Quelquefois, la discussion va plus loin et permet de parler de la façon dont nous concevons l'avenir, une société communiste.

Mais il ne se passe pas de jour ni d'étape sans que l'on nous dise : cela reconforte de vous rencontrer, cela nous redonne le moral. Et c'est l'un des objectifs que nous entendons donner à cette activité : montrer qu'il existe des femmes et des hommes qui ne baissent pas les bras.

Voici les dernières villes où vous pourrez nous rencontrer cet été :



• Pyrénées

vendredi 28 août : Pau (Pyrénées-Atlantiques)
samedi 29 août : Mont-de-Marsan (Landes)

• Tarn - Languedoc

vendredi 28 août : Béziers (Hérault)
samedi 29 août : Carcassonne (Aude)

• Finistère - Morbihan

vendredi 28 août : Lanester (Morbihan)
samedi 29 août : Vannes (Morbihan)

• Savoie - Ain

vendredi 28 août : Annecy (Haute-Savoie)
samedi 29 août : Albertville (Savoie)

• Pays de Loire

vendredi 28 août : Niort (Deux-Sèvres)
samedi 29 août : La Rochelle (Charente-Maritime)

• Alsace

lundi 31 août : Schiltigheim (Bas-Rhin)

mardi 1er septembre : Haguenau (Bas-Rhin)

mercredi 2 septembre : Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin)

jeudi 3 septembre : Mulhouse (Haut-Rhin)

vendredi 4 septembre : Colmar (Haut-Rhin)

samedi 5 septembre : Sélestat (Haut-Rhin)

• Bouches-du-Rhône

lundi 31 août : Avignon (Vaucluse)

mardi 1er septembre : Nîmes (Gard)

mercredi 2 septembre : Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône)

jeudi 3 septembre : Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)

vendredi 4 septembre : Vitrolles (Bouches-du-Rhône)

samedi 5 septembre : Arles (Bouches-du-Rhône)

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Rouen

samedi 19 septembre à partir de 16 h

Oissel

Palais des Congrès d'Oissel à l'angle de l'avenue d'Anderten et de l'avenue Saint-Julien

Perpignan

dimanche

20 septembre à partir de 12 h

Claira

Parc de la Chapelle-Saint-Pierre

Dijon

dimanche

20 septembre

Salle de Marsannay-la-Côte

Tours

samedi 26 septembre de 14 h 30 à minuit

Saint-Pierre-des-Corps Salle des fêtes, près de la mairie

Lyon

samedi 26 septembre à partir de 17 h

dimanche

27 septembre de 12 h à 19 h

Saint-Priest

Espace Mosaïque 47-49, rue Aristide-Briand (route d'Heyrieux)

Mulhouse

dimanche

27 septembre à partir de 11 h 30

Bollwiller

à l'Étang près de la Salle des fêtes de Bollwiller

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia (télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

LO audio (version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Derrière les pantins qui s'agitent sur la scène politique, il y a la dictature du capital

Pour la énième fois, Christine Lagarde et Sarkozy doivent rencontrer, les 24 et 25 août, les présidents des conseils d'administration des principales banques du pays pour reparler des bonus des dirigeants et des traders. La répétition de ces rencontres est la preuve même qu'il s'agit d'une opération de « communication », destinée à essayer de convaincre l'opinion publique que le gouvernement s'emploie à « moraliser » le système financier. Mais c'est aussi la preuve qu'il est incapable de mettre un frein à la spéculation qui a plongé l'économie dans une crise comme on n'en avait pas connu depuis 80 ans.

Car si les traders continuent à percevoir des bonus fastueux, si les représentants de l'État disent qu'on ne peut pas interdire cette pratique sous peine de désavantager les banques françaises face à la concurrence internationale, c'est bien parce que ces banques continuent à tirer l'essentiel de leurs profits d'opérations spéculatives.

L'opinion a été particulièrement choquée par le fait que les mêmes banques qui ont reçu des milliards d'euros de l'État, et qui ne l'ont pas remboursé, distribuent une bonne partie de cet argent à leurs traders – dont on nous parle beaucoup – et à leurs actionnaires – dont on ne nous dit rien. Christine Lagarde, la ministre de l'Économie, affirme qu'elle n'est pas pressée de voir les banques rembourser l'État, car pendant ce temps-là elles lui versent des intérêts. Mais c'est se moquer du monde. Car le résultat des cadeaux faits depuis longtemps aux entreprises, des fonds distribués aux banques et à l'industrie automobile ces derniers mois, est que la dette publique du pays dépasse aujourd'hui les 1 200 milliards d'euros. Et qui perçoit les intérêts de cette énorme dette, bien supérieurs aux intérêts versés par les banques à l'État ? Pour l'essentiel, justement, les banques !

Sarkozy, Lagarde, tous les ministres, s'agitent sur le devant de la scène pour faire croire aux spectateurs que ce sont eux qui dirigent le pays. Mais la réalité du pouvoir est ailleurs. Elle est entre les mains des hommes du grand capital, industriels et banquiers, qui

exercent une véritable dictature sur l'économie. Et les politiciens ne sont là que pour les servir.

Prétendre « moraliser » le capitalisme, comme Sarkozy affirme vouloir le faire, n'a aucun sens, car c'est le système capitaliste tout entier, ce système qui a érigé l'enrichissement personnel en loi suprême, qui est en cause. Un système où une toute petite minorité de nantis amasse des fortunes considérables sur le dos des travailleurs.

Et comme la spéculation, si elle peut créer des fortunes, ne produit évidemment aucune richesse, comme les richesses ne proviennent que du travail humain, le patronat s'efforce de faire produire autant et même plus par moins de salariés, épuisant les uns à la tâche, en même temps qu'il en réduit des millions d'autres au chômage.

C'est le système capitaliste tout entier qui est en cause. Et c'est bien pourquoi les propositions de l'opposition parlementaire sont aussi dérisoires que les rodomontades des leaders de la majorité, car ni les uns ni les autres n'en remettent en cause l'existence.

À droite, tout le personnel politique est au garde-à-vous devant Sarkozy, le distributeur des prébendes, en espérant qu'il sera réélu lors de la prochaine élection présidentielle. Au Parti Socialiste, les prétendants se bousculent, en espérant récupérer sa succession et en essayant de persuader les travailleurs que c'est en votant bien en 2012 qu'ils pourront changer leur sort.

Mais il n'y a rien à attendre de ces élections. Ce qui pourra changer le cours des choses, c'est que la haine des travailleurs face à la politique du gouvernement se transforme en colère, qu'ils entrent en lutte pour imposer non seulement de meilleurs salaires, le partage du travail entre tous avec des horaires décents, mais aussi leur contrôle sur la comptabilité des entreprises, sur tous les mouvements de fonds.

Et on peut compter sur la rapacité du patronat, sur le gouvernement, pour prendre la mesure de trop qui mettra le feu aux poudres.

• Sarkozy aux banquiers :

Continuez à spéculer, mais plus discrètement !

Avant de recevoir, pour la septième fois en un an, les dirigeants des banques françaises, Sarkozy et ses ministres répétaient, prenant des airs excédés, que cela ne pouvait plus durer, qu'on allait voir ce qu'on allait voir ! Cette fois encore, le sabre avec lequel le président faisait des moulinets était sans lame.

Les banques françaises sont désormais invitées – invitées seulement – à se montrer plus circonspectes en matière de bonus destinés à leurs traders. Cela signifie tout au plus qu'elles devront être plus discrètes que ne l'a été la BNP qui, imprudemment, avait laissé filtrer l'information sur le milliard d'euros

mis en réserve pour rétribuer ses traders. Dorénavant, le versement d'une partie des bonus devrait être différé, et l'intégralité ne devrait être perçue par les traders qu'au bout de trois années, à condition que, sur cette période, la spéculation ait été rentable. Sinon, il y aurait même un malus possible, ou plus exactement, car il n'est pas question de faire payer les spéculateurs malheureux, un bonus diminué. Au final, la recommandation de l'Élysée se réduit à demander aux banques de continuer à spéculer tout comme avant, mais à spéculer gagnant.

Les banquiers ont fait sem-

blant d'obtempérer, sachant fort bien qu'une telle mesure, dont les effets se produiraient au bout de trois années, est sinon inapplicable, du moins sujette à toutes les interprétations. D'autant que l'homme choisi pour exercer le contrôle sur le bilan de ces spéculations est lui-même un haut fonctionnaire, Camdessus, ancien directeur du Fonds monétaire international, qui est depuis toujours un proche des banquiers. On verra bien ce que ce monsieur aura constaté, dans plus de trois ans, sur les pratiques des banquiers. Sans être devin, on peut prédire qu'on ne verra pas grand-chose, sinon que les banques françaises

n'auront rien changé à leurs pratiques et auront continué à spéculer sans entrave. Comme les y encourage Sarkozy.

D'autant que ce dernier leur fournit à l'avance un alibi. Elles sont, dit-il, soumises à la concurrence internationale. Les recommandations faites aux banquiers de l'hexagone d'adopter un comportement plus vertueux dépendent donc de l'attitude de la finance internationale. Une finance que Sarkozy peut encore moins maîtriser qu'il ne maîtrise les banquiers « bien de chez nous ». Il le sait bien. Mais cela ne l'empêche pas de refaire son numéro habituel. À Pittsburgh, où se tiendra la pro-

chaine rencontre des chefs d'États les plus riches du monde, le G20, endossant sa cape de super-président de la planète et de ses environs, il va faire semblant de se battre farouchement pour imposer au système bancaire international des règles de bonne conduite. Sans même attendre l'issue de cet héroïque combat, on sourit à l'avance dans les milieux de la banque et de la finance.

À s'agiter de la sorte – verbalement il est vrai –, de sommet en sommet, Sarkozy ne risque-t-il pas de perdre l'équilibre ?

J.-P.V.

• Flash-ball – Montreuil (Seine-Saint-Denis)

Des bavures et des responsables de haut niveau

Le 8 juillet dernier, à Montreuil-sous-Bois en Seine-Saint-Denis, la police réprimait avec violence une manifestation de soutien contre l'expulsion de squatteurs qui occupaient une clinique désaffectée. Un manifestant de 34 ans y perdit un œil à la suite d'un tir de flash-ball par un policier de la BAC (brigade anti-criminalité, spécialisée dans les interventions dans les "quartiers difficiles").

Mais cette fois la victime n'était pas un quelconque jeune de quartier, mais Joachim Gatti, un jeune réalisateur, petit-fils d'un écrivain connu, Armand Gatti, et même si le policier qui a tiré n'est toujours pas identifié, il est clair que personne ne nie la responsabilité de la police.

Les résultats de l'enquête menée par l'IGS, la police des polices, indiquent en effet clairement que la police n'a pas respecté les consignes concernant l'utilisation des flash-balls, ces pistolets à balles en caoutchouc non-perforantes mais dont la violence – même à dix mètres – correspond à celle d'un énorme coup de poing, donné par un champion de boxe. Un coup de poing qui peut mutiler ou tuer, s'il est donné de trop près ou sur des parties trop fragiles du corps.

En mai dernier, à la suite de divers accidents graves, des règles avaient été rappelées. Le flash-ball ne devait être utilisé qu'en cas de légitime défense ; interdiction était faite de tirer au niveau de la tête. Et dans toutes les situations il fallait respec-

ter la distance minimum de sept mètres. Ces recommandations ont été clairement bafouées dans les événements de Montreuil où, de l'avis de tous les

témoins, il n'y avait pas la moindre raison d'invoquer la légitime défense.

Alors aujourd'hui l'enquête suit son cours. Les policiers excités du flash-ball sont visés. À juste titre, bien sûr. De hauts responsables de la police au niveau de la Seine-Saint-Denis sont aussi mis en cause, comme pourrait l'indiquer la mutation (avec promotion, comme tou-

jours) du directeur départemental de la sécurité publique, Jean-François Herdhuin. Mais cela ne doit pas faire oublier que cet engin, qui peut causer la mort, qu'est le flash-ball, introduit en 1995, pour certains services spéciaux de police, comme le RAID (corps destiné à intervenir dans les prises d'otages, séquestrations, grand banditisme, etc.), a été autorisé

par Sarkozy en 2002 pour la police de proximité. Rappelons que Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, voulait apparaître comme le caïd de la sécurité.

Alors c'est haut, bien haut qu'il faut viser pour atteindre les responsables de cette bavure tragique qui ressemble à tant d'autres drames que l'on ignorera toujours.

Claire DESPLANTES

• Violences policières à Argenteuil (Val-d'Oise)

Vérité et justice sur la mort d'Ali Ziri

La version de la police sur une mort naturelle de M. Ali Ziri, lors de son interpellation le 9 juin dernier à Argenteuil, est remise en cause. En réalité, il serait décédé à cause des coups de policiers.

Ce 9 juin, suite à un contrôle routier, deux retraités d'origine algérienne sont interpellés par trois policiers et embarqués au commissariat d'Argenteuil. Quelques heures plus tard, l'un d'eux, M. Ali Ziri, 69 ans, est transporté inconscient à l'hôpital d'Argenteuil. Il y décède le 11 juin.

Dans les jours suivant ce drame, le conducteur ami de la victime témoigne contre les injures racistes et les violences qu'ils ont subies lors de leur arrestation. Ils ont été menot-

tés et traînés au sol, puis tabassés dans le fourgon policier, affirme-t-il. Des proches du défunt en se rendant à l'hôpital ont vu des traces de coups sur le corps d'Ali Ziri.

Malgré ces témoignages, l'enquête confiée au commissariat d'Argenteuil concluait à un décès lié à des problèmes cardiaques et pulmonaires et écartait tout traumatisme dû à des coups. Rapidement l'affaire fut classée.

À Argenteuil, où il vivait depuis cinquante ans, M. Ali Ziri était connu pour sa gentil-

lesse et sa disponibilité pour aider les autres. Les circonstances de sa mort y ont soulevé beaucoup d'émotion et de colère, en particulier parmi ses camarades immigrés retraités. Le 24 juin, 500 personnes ont manifesté pour dénoncer ce qu'ils estiment être un crime et réclamer la vérité.

Un collectif dénommé « Vérité et justice pour M. Ali Ziri » s'est constitué. Sa mobilisation ainsi que celle de la famille ont abouti à la réouverture début juillet d'une nouvelle instruction pour « homicide involontaire ». La juge a ordonné une contre-autopsie, dont les résultats préliminaires sont sans équivoque : la mort de M. Ali Ziri serait due à une

anoxie, c'est-à-dire un manque d'oxygène, et 27 hématomes ont été relevés sur son corps, le plus long mesurant 17 centimètres.

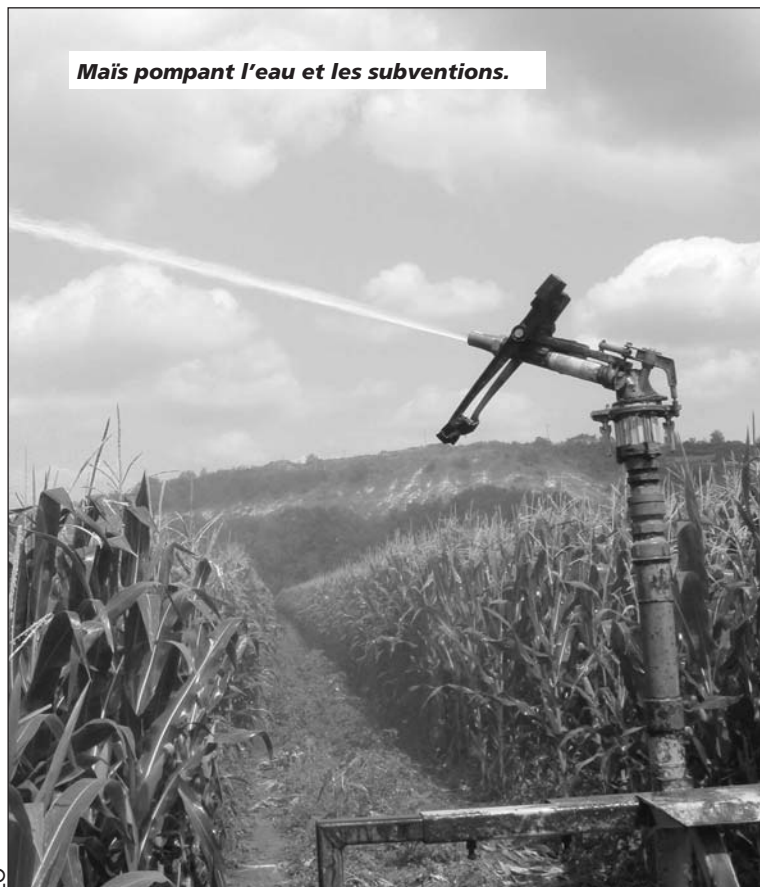
Pour le moment, les trois policiers certainement responsables de ce décès restent impunis et... patrouillent toujours dans les rues d'Argenteuil, entièrement couverts par leur hiérarchie.

Le 11 septembre prochain, trois mois jour pour jour après la mort d'Ali Ziri, un rassemblement est prévu sur la dalle d'Argenteuil, pour que la vérité éclate et que la justice soit enfin rendue. Les militants de Lutte Ouvrière d'Argenteuil s'associent à cet appel.

Louis BASTILLE

• Pénurie d'eau

Une catastrophe capitaliste, qui n'a rien de naturelle



Maïs pompant l'eau et les subventions.

Alerte à la pénurie d'eau dans plusieurs régions, le Sud-Ouest bien sûr, comme souvent, mais aussi le Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, ou encore la région parisienne. Les mesures de restriction d'eau mises en place au début de l'été dans 45 départements s'étendent de façon drastique ces jours-ci. Une bonne partie des cours d'eau sont pratiquement à sec et les nappes phréatiques largement entamées. Mais il ne s'agit pas d'une catastrophe naturelle. Si la sécheresse du mois d'août n'a rien arrangé, il s'agit avant tout des conséquences de la politique des trusts de l'agroalimentaire qui dictent leur loi aux gouvernants, ici comme à Bruxelles.

En effet cette pénurie d'eau est directement liée au pompage forcé de millions de mètres cubes d'eau opéré par

les agriculteurs, dans le cadre de l'expansion de l'irrigation ces dernières années. Selon les sources, 60 à 80 % de l'eau consommée dans le pays est destinée à l'irrigation. Le développement de cette irrigation débridée n'a qu'une cause, la culture du maïs, qui ne correspond à aucun besoin impératif, mais qui sert seulement les intérêts financiers des géants européens de l'agroalimentaire. La culture du maïs irrigué reçoit des aides majorées de 66 % de la part de la Communauté européenne. Alors, comme l'eau ainsi pompée n'est pas payée par les agriculteurs, partout dans le pays on a assisté à la course pour transformer de nombreux champs en cultures de maïs irrigués. Résultat, plus de 90 % des consommations d'eau pour l'irrigation y sont consacrées.

Et du coup même en Picardie ou en Normandie, qui sont pourtant des régions naturellement bien arrosées, on en vient à manquer d'eau !

Les particuliers sont taxés plusieurs fois : en tant que consommateurs (les Agences de l'eau augmentent les factures pour leurs investissements), en tant que contribuables (les collectivités locales subventionnant des retenues d'eau pour l'agriculture), et ils subissent en plus les éventuelles restrictions...

Et tout cela n'empêche pas ministres et pouvoirs publics, sans gêne et avec le plus grand culot, d'appeler toute la population au « civisme » pour économiser l'eau, et de demander aux particuliers de vérifier que leur robinet ne goutte pas !

Jacques LEQUAY

• Débat à gauche : Quelle unité construire ?

Changer, pour arriver au pouvoir et là... ne rien changer

Certains se plaignaient que la gauche gouvernementale, PS en tête, était silencieuse et « inaudible ». Depuis une semaine, ce serait plutôt le trop-plein et l'overdose de déclarations, sur un seul thème : quelle alliance construire pour revenir au pouvoir et succéder enfin à la droite et à Sarkozy ?

C'est Cohn-Bendit qui a ouvert le bal en proposant une alliance de toute la gauche avec une partie de la droite, le Modem de Bayrou, en déclarant devant les écologistes rassemblés : « Vous voulez une majorité, oui ou merde ? S'il faut ajouter le Modem, on ajoute le Modem », en expliquant : « Si vous voulez une majorité, il faut aller chercher les gens là où ils sont, pas là où vous êtes. » Et, tout de suite après, un des jeunes prétendants PS à la présidentielle, Vincent Peillon, a repris la balle au bond, mettant côte à côte à la tribune, lors du rassemblement de son courant, Robert Hue, ancien secrétaire général du PCF, des membres du PS, des Verts et du

Modem, pour vanter ensemble la vertu de cette nouvelle union qui permettrait de succéder à Sarkozy.

Depuis, chacun y est allé de sa petite phrase, le débat sur les primaires à gauche pour désigner le candidat à la présidentielle se greffant là-dessus. Certains, en particulier le PC, protestent contre cette union « sans principe », mais y opposent une « bonne » alliance avec le PS et toute la gauche.

En fait, le débat se déroule à plusieurs niveaux. Pour la grande masse des élus de gauche, ultra-majoritaires dans les Conseils régionaux, et majoritaires dans les Conseils généraux, le problème urgent c'est : com-

ment garder ces postes ? Avec quelles alliances, aux élections régionales de mars 2010 et ensuite aux cantonales de 2011 ? Cela représente des milliers de postes et le contrôle de puissantes collectivités. Ce n'est pas rien. Surtout que se greffent là-dessus les appétits des Verts.

Et puis, il y a le problème de ce que les dirigeants de la gauche gouvernementale appellent « la reconquête du pouvoir », c'est-à-dire la direction du pays, avec un président issu de la gauche et un Parlement de même couleur. Là-dessus, il n'y a fondamentalement aucune divergence de programme, car pour tous les partis institutionnels de la gauche, le PS, le PC, le Parti de Gauche, les Verts, les Radicaux, il s'agit d'aller gérer les affaires de la bourgeoisie, au nom de la défense des intérêts des grands groupes capitalistes, comme ils l'ont toujours fait, tous ensemble, et encore dernière-

ment de 1997 à 2002.

C'est d'ailleurs ce qu'ils expriment très bien en définissant ce changement par le qualificatif « d'alternance ». Il s'agit pour eux de ne pas laisser à la droite le monopole de l'exercice de ce pouvoir. En 2012, cela fera dix ans qu'ils en auront été écartés. Les débats sur les programmes ne sont que le support permettant à chaque courant ou à chaque écurie de défendre l'importance de la place qu'il occupera demain, en cas de victoire électorale. Gagner les présidentielles est vital pour tous les appareils de la gauche, car aujourd'hui les élections des députés sont directement liées à la victoire du champion de chaque écurie aux présidentielles.

Voilà ce qui sous-tend ces débats sur l'unité et le contour des alliances. D'autant qu'en ce qui concerne les futures présidentielles, ce ne sont pas les can-

didats qui manquent au PS, bien au contraire. C'est pour trouver le moyen de ce qu'ils appellent « revenir aux affaires » que la polémique fait rage entre ces différents courants de gauche.

Bien sûr, les travailleurs qui subissent les attaques du patronat et de la droite coalisés aspirent à en finir avec cette politique. Mais l'issue ne viendra que de leurs luttes et des combats qui devront remettre en cause les racines du pouvoir de la classe capitaliste sur l'économie et la société. Il ne peut rien sortir de bon de ces débats qui agitent la gauche gouvernementale, pour qui il s'agit de faire semblant de vouloir changer les choses, pour ne rien changer au bout du compte ; et surtout pas pour s'attaquer au pouvoir des banquiers et des industriels.

Paul SOREL

• Au PS

Chœur sur l'air des primaires

Dans la course à l'Élysée pour 2012, la compétition fait rage depuis un bon moment, en particulier au PS. Les candidats y sont nombreux, et c'est à qui trouvera le moyen de se mettre en évidence. Arnaud Montebourg vient de relancer l'idée d'une primaire à gauche, à laquelle se sont ralliés, avec plus ou moins de fougue, un éventail de dirigeants socialistes, de Benoît Hamon, qui se dit à gauche de ce parti, à Laurent Fabius, en passant par Delanoë.

De quoi s'agit-il ? De proposer qu'une fraction de l'électorat puisse choisir, avant l'élection officielle, le candidat d'un parti ou d'une coalition. À l'exemple de ce qui se fait aux États-Unis pour le choix des deux candidats des deux principaux partis, le Parti républicain, et le Parti démocrate. Ou autre variante, bien différente, à l'exemple de ce qui s'est fait récemment en Italie pour désigner le candidat de la « gauche », à condition de prendre ce terme dans un sens très très large.

Aux États-Unis, cette procédure existe depuis très longtemps. Selon des formules qui varient d'un État à l'autre, des électeurs sont invités à choisir les délégués qui lors des conventions nationales éliront le candidat du parti des deux camps en lice. Personne ne peut sérieusement prétendre qu'une telle pratique, complexe à souhait, favorise une réelle participation des

citoyens américains à leur destin politique.

En Italie, on a eu recours à des primaires en octobre 2005. Plus de quatre millions d'électeurs y participèrent, choisissant à plus de 70 % Romano Prodi... qui fut élu chef du gouvernement quelques mois plus tard. Comme il était prévisible, ce gouvernement ne pratiqua pas une politique favorable aux travailleurs ou aux classes populaires. Loin s'en faut. Son successeur à la tête de l'opposition dite de gauche, Veltroni, issu lui aussi de primaires, ne représentait pas une option plus à gauche, ni l'espoir d'une politique favorable à la population laborieuse. Cela se traduisit par une désaffection massive des milieux populaires, et par un triomphe de Silvio Berlusconi en 2008.

Ces exemples, qui – au moins par le vocabulaire – servent de références aux partisans

des primaires, montrent que cette pratique ne peut constituer un moyen de régénérer la gauche, ni non plus de lui garantir un succès sur la droite. Ces pratiques n'ont même rien à voir avec cette démocratie participative dont on nous parle d'autant plus que l'on se garde d'en définir les modalités et les contours. Mais en aucun cas ils ne laissent l'espoir d'une politique en faveur des classes populaires

Même si ce projet de « primaires » prenait corps, ce qui est loin d'être fait, cela fournirait l'opportunité pour un politicien issu de tel ou tel courant du PS, voire du Modem – Prodi n'était-il pas le pendant italien de Bayrou ? – d'obtenir une légitimité, une caution populaire, une sorte de mini-plébiscite donnant au gagnant une stature de champion de l'antisarkozyme. Tout au plus.

Pour faire quelle politique, sur quel programme ? Ces champions des primaires se gardent de le dire. Et ce n'est pas par hasard.

Jean-Pierre VIAL



• Couac dans la pub ministérielle

Clientes de Luc Chatel, pas d'Intermarché

Elle était parfaite, du point de vue de la communication, la visite de Luc Chatel le 17 août à l'Intermarché de Villeneuve-le-Roi. Le ministre de l'Éducation et porte-parole du gouvernement, venu constater le blocage des prix des fournitures scolaires, avait sous l'œil des caméras de télévision rencontré dans le rayon en question des mères de famille sympathiques et enthousiastes. Sauf que cela sentait un peu trop la mise en scène et que des journalistes ont émis des soupçons. Il s'est avéré que les mères de familles étaient toutes membres ou proches de l'UMP, l'une d'elle était

même élue conseillère municipale à 50 kilomètres de là.

Le 19 août, la direction nationale du groupe Intermarché est alors montée au créneau, avouant avoir invité des salariées pour accueillir le ministre et s'excusant de cette initiative malencontreuse.

Luc Chatel peut démentir toute implication et condamner l'initiative. Mais s'il est innocent, la scène dans l'Intermarché aurait dû lui mettre la puce à l'oreille : des clients qui croient au blocage des prix, il devrait bien savoir que ça n'existe pas.

Vincent GELAS



Le ministre et la conseillère municipale de Vulaines-sur-Seine, à 50 km du supermarché...

• Afghanistan

Mascarade démocratique et guerre sanglante

Les élections du 20 août sont considérées comme un test par les puissances occidentales, un test justifiant le bien-fondé de leur intervention militaire. Elles veulent démontrer qu'avec les 100 000 militaires des troupes d'occupation (dont 3 000 Français) le pays est sécurisé au point que des élections libres et crédibles peuvent s'y tenir !

En fait de sécurité, les talibans ont montré qu'ils pouvaient frapper au cœur de la capitale, Kaboul. Deux jours avant le scrutin, un attentat suicide devant le quartier général de l'OTAN faisait 7 morts. Le lendemain, sur le palais présidentiel et sur le quartier général de la police. Enfin 17 personnes ont été tuées dans l'attaque d'une banque en plein centre de la capitale.

Les talibans ont appelé au boycott des élections et menacé de représailles tous ceux qui y participeraient.

C'est dire que le 20 août Kaboul était véritablement en état de siège, plus encore peut-être que d'habitude, quadrillé par les tanks, les check-points, les patrouilles de militaires.

Finalement, la série d'attentats spectaculaires contre les bureaux de vote que les autorités redoutaient n'a pas eu lieu, si l'on se fie à la presse – mais elle avait interdiction de faire état des violences, pour ne pas affoler les électeurs ! On a tout de même su qu'il y avait eu une trentaine de

morts ce jour-là.

Crédibles, les élections ?

Point n'a été besoin pour les talibans de prendre d'assaut les bureaux de vote pour que la participation soit très faible. Non seulement quelque 700 bureaux de vote n'avaient même pas pu être installés, mais de nombreux autres sont restés fermés. Il semble bien que ceux qui ont été ouverts ont été peu fréquentés. Dans le Sud, certaines estimations avançaient 10 % de participation. Même dans la capitale, des témoignages sur la faible fréquentation des bureaux de vote laissent douter d'une participation globale annoncée de 40 à 50 %. *Le Parisien* cite « une source diplomatique anonyme » qui estime la participation de 25 à 35 %. Bien que les premiers résultats ne doivent être connus que le 3 septembre, et les résultats définitifs le 17, Hamid Karzaï s'est déjà proclamé vainqueur avec plus de 50 % des suffrages. Manque de chance, son principal rival a annoncé la même chose et dénonce des fraudes massives : refus d'inscription sur les listes électorales, mais 5 millions d'inscrits de plus que le nombre de personnes en âge de voter, ventes de cartes d'électeur, achats de voix, abus d'identité avec les cartes d'électeur des femmes qui ne comportent pas de photos, et surtout bourrage massif des urnes, etc.

Cela n'empêche pas la commission électorale (nommée par Karzaï) et les puissances occidentales de se féliciter de la tenue de ces élections. Et ceux-là mêmes



qui ont dénoncé la farce électorale en Iran se félicitent des progrès de la démocratie en Afghanistan ! Kouchner avait déclaré avant les élections que « l'important c'est que les élections aient lieu ». Peu importe pour ces messieurs qu'il s'agisse d'une tragédie masquée, dans un pays déchiré par la guerre. Peu importe que la démocratie en question consiste à garder à la tête du pays le même personnage corrompu et sanguinaire, tout aussi réactionnaire que les talibans. Il a récemment ratifié une loi imposant aux femmes « de satisfaire les pulsions sexuelles de leur mari et de recevoir leur autorisation pour sortir de chez elles » ! Dans l'espoir de l'emporter dès le premier tour, Karzaï a fait alliance avec des seigneurs de guerre tout aussi corrompus et

sanguinaires, criminels de guerre et trafiquants d'opium. Quel beau progrès démocratique que la population soit appelée à voter pour de tels bandits...

Voilà les contorsions auxquelles nos dirigeants se livrent pour donner une respectabilité à la sale guerre que les puissances occidentales mènent en Afghanistan.

À bas l'intervention militaire !

Kouchner, toujours lui, justifie cette guerre en prétendant que « la sécurité de la France se joue en Afghanistan » ! Il reprend ainsi à son compte les mensonges de Bush, répétés maintenant par Obama, qui veut faire croire qu'il faut empêcher l'Afghanistan de devenir « un sanctuaire plus grand encore, d'où Al-Qaïda

pourra compléter le meurtre de plus d'Américains ». On peut constater que la guerre menée depuis près de huit ans par les armées de la coalition n'a fait que répandre la terreur et la désolation, et a renforcé le camp des talibans qu'elles prétendaient combattre.

Et, contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire, la population ne fait pas une exception pour les soldats français. Le colonel Chanson, responsable des troupes françaises au nord-est de Kaboul, a affirmé au *Journal du Dimanche* : « On ne peut pas dire qu'on est plus aimé que les Américains quand on essuie des tirs tous les deux jours. Je ne conçois pas de quitter l'Afghanistan sans une amélioration pour la population. Mais il faudra encore quelques années avant de pouvoir enlever casque et gilet pare-balles et de s'asseoir avec des locaux. » Dans cette même province, un membre du Conseil provincial reconnaît que « les gens ici souffrent beaucoup de la situation, des bombardements, des patrouilles militaires, de l'insécurité. Ils se sentent abandonnés par le gouvernement. Alors ils tournent le dos aux forces étrangères et certains rejoignent les rangs des insurgés. »

C'est dire que la présence des troupes étrangères, loin de ramener le calme, alimente le désespoir et suscite des vocations de volontaires pour les attentats suicides.

Le retrait des troupes françaises et celles de toute la coalition est une nécessité urgente.

Dominique CHABLIS

• Accord entre UBS et le fisc américain

Le secret bancaire suisse a encore de beaux jours devant lui

Le 19 août, la banque suisse UBS (Union de banques suisses) a accepté de livrer d'ici un an aux services du fisc américain les noms et les données bancaires de 4 450 de ses clients américains. Cela faisait plus d'un an que les États-Unis faisaient pression en vue d'un tel accord.

UBS, première banque suisse et numéro un mondial de la gestion de fortune, appuyée par le gouvernement suisse qui en détenait 9 %, défendait le secret bancaire y compris vis-à-vis des États. Le fisc américain, lui, voulait prouver que sa lutte contre la fraude et l'évasion fiscales (qui lui feraient perdre près de 100 milliards de dollars chaque année) n'était pas que des mots.

Tous deux peuvent afficher leur contentement. Le fisc va pouvoir s'intéresser à quelques milliers de contribuables trop malins et démontrer son efficacité contre les fraudeurs. Il pourra même tenter de faire plier d'autres banques suisses, et donner l'exemple à d'autres États désireux de traquer les crimes fiscaux.

Quant à UBS, elle s'en tire à moindre frais. D'abord, elle peut continuer d'exercer aux États-Unis, où elle a 25 000 salariés (presque autant qu'en Suisse) et des dizaines de milliers de clients. Elle échappe à un procès et à une amende qui s'annonçaient gigantesques. Car non seulement elle avait fourni à

des riches Américains toute sorte de moyens d'échapper illégalement à l'impôt, mais aussi elle avait monté tout un système pour démarcher méthodiquement ces clients potentiels – toutes choses dont témoignait un de ses cadres qui, lors de son procès, a accepté de collaborer avec la justice américaine.

Par ailleurs, elle ne devra donner au total que moins de 10 % de ses 52 000 clients américains : 500 d'ici trois mois, 4 500 au bout d'un an, délais qui doivent permettre à plus d'un de trouver des échappatoires. Le gouvernement estime déjà que 5 000 fraudeurs pourraient choisir de se dénoncer volontairement, pour régler leur situa-

tion à l'amiable. On peut imaginer qu'une partie de ces « volontaires » se retrouveront dans les 4 500 livrés par la banque.

Mais surtout, ce n'est pas parce que quelques fonctionnaires choisis seront au courant de certains secrets financiers des riches, que les secrets des fortunes et des affaires capitalistes auront disparu. Le gouvernement et la presse monteront en épingle quelques irrégularités, mais l'opacité restera la règle, en particulier vis-à-vis des couches populaires. Les grandes entreprises n'ont pas de secret les unes pour les autres ; le milieu des capitalistes est réduit, solidaire et très au courant ; les hauts fonctionnaires n'ont que

Vincent GELAS

• Grèce

La colère de la population suite aux incendies

En Grèce, depuis vendredi 21 août, plus de quatre-vingts incendies se sont déclarés et ont déjà brûlé 20 000 hectares de forêt et de nombreuses maisons. Et si les pompiers, épaulés par des renforts aériens internationaux, ont réussi à stopper l'avancée des flammes dans les régions boisées au nord et nord-est d'Athènes, de nombreux autres foyers continuent leur progression. Dans cette région, où l'état d'urgence a été décrété, des villages et des hôpitaux ont dû être évacués.

Les maires des communes touchées par le feu ne cessent de réclamer plus de moyens et de nombreux habitants se plaignent de ne devoir compter que sur eux-mêmes pour combattre les flammes. Avec les moyens du bord : des tuyaux d'arrosage, des branches d'arbre et parfois de simples bouteilles d'eau.

Ce n'est pourtant pas la première fois que la Grèce est ravagée par les feux. En 2007, une vague d'incendies avait causé la mort de 77 personnes et laissé des milliers de familles sans abri. Mais le gouvernement de Costas Caramanlis n'a tenu aucune des promesses qu'il avait faites à l'époque pour lutter contre les feux de forêt.

Le nombre de pompiers n'a

pas suffisamment augmenté, dans ce pays composé aux trois quarts de montagnes et de pinèdes, souvent dépourvues de routes et de prises d'eau. De plus, les pompiers sont souvent équipés de matériel usé et inadapté ; la conception de nombreux camions notamment date des années soixante. De toute façon, des voies de pénétration pour les engins des pompiers n'ont même pas été prévues, sans parler des coupe-feu et du débroussaillage.

La sécheresse qui frappe régulièrement le pays n'explique pas tout. La spéculation immobilière joue également un grand rôle dans ces incendies. Dans ce pays où il n'existe aucune délimitation précise entre forêts, terres agrico-

les et zones résidentielles, le propriétaire d'une zone boisée incendiée peut facilement prétendre qu'il s'agissait de terrains constructibles, pour y faire pousser des villas, des complexes hôteliers ou des casinos. La corruption aidant, de nombreuses banlieues se sont développées comme ça, au mépris de la loi sur la reforestation.

Ainsi, dans la région du mont Hymette, dans la banlieue d'Athènes, les habitants ont protesté contre l'ouverture de 36 chantiers de construction ces derniers mois, en dépit d'une suspension des autorisations de construire. Quant au mont Pentélique, qui en 1997 était encore couvert d'une forêt dense, il est devenue une banlieue chic de la capitale, les terrains dévastés par les incendies ayant vu se multiplier les somptueuses villas. Le maire conservateur de Pendeli, une banlieue très convoitée située au nord d'Athènes, raconte pour sa part que « notre terre vaut de l'or et les constructeurs font pression pour planter des maisons », ajoutant : « l'État a la plus grande part de responsabilité ; il a qualifié la région constructible après les feux de forêt. »

Alors, quand le gouvernement dit mettre tous les moyens en œuvre pour lutter contre le feu, la population a de bonnes raisons d'en douter. En revanche, depuis des mois, il a su ponctionner 28 milliards d'euros venant des fonds publics pour arroser les banques soit-disant en difficulté.



Camille LEJEUNE

• Immigration

73 clandestins périssent en mer Méditerranée

Faute d'assistance, 73 migrants originaires d'Éthiopie et d'Érythrée sont morts de faim et de soif en mer Méditerranée, dans le canal de Sicile, l'une des zones les plus patrouillées au monde. Seuls 5 rescapés ont été recueillis par la marine italienne au large de Lampedusa. Ils sont, malgré leur état de santé, sous le coup de poursuites pour le délit d'immigration clandestine. Ils ont pu faire le récit de leur calvaire à la presse. Partis à 78 à bord d'un bateau de 15 mètres de long, ils se sont embarqués, poussés par la misère, pour tenter la traversée entre la Libye et l'île ita-

lienne de Lampedusa. Les passeurs ne les ayant pourvus que de six jours de carburant, le bateau a dérivé pendant vingt jours. D'après les témoignages des survivants, ils ont croisé une dizaine de bateaux. Seul l'un d'entre eux, un bateau de pêcheurs, a daigné s'arrêter pour leur donner des vivres et de l'eau, les autres ont fermé les yeux et n'ont même pas alerté les autorités pour leur porter secours. C'est que, comme le rappelait un pêcheur interviewé, le gouvernement italien a instauré un délit à l'aide à l'immigration illégale, pour les pêcheurs qui recueillaient des

clandestins en détresse, ce qui les rend donc passibles de poursuites.

C'est bien la politique des pays riches à l'égard de l'immigration clandestine qui est responsable de cette barbarie, et pas seulement celle de l'Italie. Dans tous les pays d'Europe, les gouvernements dressent, en vain, des barrières pour dissuader les habitants des pays pauvres de fuir la famine et la misère. Cela ne fait que renforcer la mafia des passeurs, cela ne fait que rendre plus dramatiques et mortelles les conditions d'immigration !

Aline URBAIN

• Une correspondance de Haïti

À Port-au-Prince, les travailleurs de la zone industrielle ont fait entendre leur voix

Le 4 août dernier, après une petite agitation la veille, tôt dans la matinée, entre 12 et 15 000 ouvriers de la zone industrielle, plus précisément du parc Sonapi, parc industriel qui regroupe des entreprises de la sous-traitance, travaillant principalement pour le marché américain, ont gagné les rues de la capitale pour crier leur ras-le-bol des sempiternelles négociations autour de l'ajustement du salaire minimum journalier à 200 gourdes, équivalent de 5 dollars ou 3,57 euros. Le salaire en vigueur depuis 2003 est de 1,75 dollar.

Cette manifestation coïncidait avec une séance de discussion à la Chambre des députés sur les objections de Préal, le président de la République, relatives à la loi votée par le Parlement qui fixait le salaire minimum à 200 gourdes. Ce vote du Parlement a déclenché un véritable tir de barrage des patrons des entreprises de la sous-traitance, qui criaient à la catastrophe. Les députés devaient dire s'ils approuvent ou non les objections de Préal, qui proposait 125 gourdes pour les industries de sous-traitance en lieu et place des 200.

Avec des branches d'arbre en main, des milliers de travailleurs sont partis du parc Sonapi avec leur slogan « 200 gourdes tout de suite », entraînant leurs camarades d'autres usines disséminées sur leur parcours pour arriver devant le Parlement. Prétendant des projections de pierres sur les policiers, des unités de la police ont violemment dispersé les manifestants à coups de matraque, de gaz lacrymogènes, etc.

Mais les travailleurs n'ont pas baissé les bras. Sur leur lancée, le lendemain, des milliers de manifestants ont à nouveau gagné les rues. Malgré la distance à parcourir pour arriver au centre de la capitale, ils ont été plusieurs centaines à dénoncer l'extrême exploitation qu'ils subissent.

Le 10 août, tôt dans la matinée, la police a procédé à l'arrestation – à l'intérieur du parc Sonapi – de deux étudiants venus apporter leur solidarité. Choqués, les manifestants dont le nombre avait considérablement augmenté ont mis environ deux heures à pied pour atteindre le commissariat où les deux étudiants étaient conduits, en criant : « Libérez les étudiants et votez les 200 gourdes. » Une véritable marée humaine ceinturait le commissariat. Son responsable prit peur et fit appel à des unités spécialisées qui dispersèrent la foule en lançant des gaz lacrymogènes.

Révoltés par le comportement des policiers, des milliers de travailleurs se sont massés le lendemain devant le parc Sonapi et ont défilé dans les rues en direction du Palais national.

Si le déroulement de ces manifestations a mis en évidence les problèmes d'organisation de la classe ouvrière, il a permis à l'ensemble des travailleurs de faire l'expérience de l'énorme potentialité qu'il y a dans leurs actions communes. Se libérant, en l'espace de quelques jours, de la peur de perdre leur travail, les travailleurs de la zone industrielle ont vécu une expérience qui, à n'en pas douter, leur servira. Ils garderont en mémoire l'image des patrons apeurés, lorsque le cortège ouvrier venait chercher leurs camarades encore au travail. Ils se souviendront de la joie de ces travailleuses, arrachées aux griffes de leurs patrons, éclatant en sanglots de joie à la sortie de l'usine pour aller rejoindre leurs camarades dans les rues.

Si cette courte mobilisation a provoqué des moments de frousse chez les patrons et leurs serviteurs au gouvernement, elle ne suffira sans doute pas pour les faire reculer. Il est à espérer que ces travailleurs comprendront que l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail ne dépend pas des palabres des parlementaires, des politiciens, des économistes, mais de leur capacité à s'organiser pour pouvoir s'imposer aux patrons et à leurs valets.

Le 15 août 2009

PS : Entre-temps, les deux étudiants arrêtés au parc Sonapi et transférés au Pénitencier national sont relaxés le mardi 18 août. Le même jour, la Chambre des députés, dont la plupart ont reçu des pots-de-vin de la Présidence et du patronat, selon le député du Cap-Haïtien Eddy Jean Pierre, a voté pour les objections de René Préal, c'est-à-dire 125 gourdes en lieu et place des 200.

● Éducation nationale

Le ministère s'acharne contre les instituteurs « désobéisseurs »

Nombreux sont ceux, enseignants, parents ou élèves, qui contestent les prétendues « réformes » décidées par Darcos, le précédent ministre de l'Éducation nationale. Dans les écoles primaires en particulier, la suppression de la classe du samedi matin remplacée hypocritement par deux heures « d'aide individualisée », à placer sur la pause déjeuner ou en fin de journée, est largement critiquée par tous ceux qui constatent la fatigue des enfants devant des journées déjà longues.

Toutes les protestations, les mouvements, les journées de grèves et de manifestations tant des parents d'élèves que des enseignants ont laissé de marbre un ministre évidemment préoccupé par les économies de postes que ses élucubrations pseudo-pédagogiques tentaient tant bien que mal de couvrir. À elle seule, la suppression de la moitié des postes d'enseignants spécialisés des Rased (réseau d'aide aux élèves en difficulté), pourtant connus pour leur efficacité, prouverait que les intentions de Darcos n'étaient que comptables : il s'agissait, après les milliers de postes supprimés dans les écoles, collèges et lycées en 2008, de parvenir à l'objectif fixé par le gouvernement de rayer du budget 13 500 postes pour la rentrée 2009.

Bien des instituteurs, des directeurs d'école, se sont élevés contre l'absurdité et l'opacité des consignes ministérielles, chargeant le programme scolaire des enfants, en même temps que la politique d'économies chargeait les classes par la suppression de postes d'enseignants ou la fermeture de classes. 2 800 d'entre eux, selon les syndicats, l'ont fait savoir, certains même refusant explicitement, dans l'intérêt des jeunes élèves, d'appliquer cette

« réforme » qu'ils considèrent comme inapplicable. Ils se sont nommés les « désobéisseurs » et, à ce titre, ont parfois été durement sanctionnés par leur hiérarchie. Deux instituteurs de Marseille se sont par exemple vu prélever 32 jours de salaire sur une période de trois mois, un enseignant de Haute-Garonne a été sanctionné par la rétrogradation d'un éche-

lon sur son salaire (environ 150 euros par mois).

Récemment, le tribunal administratif de Marseille a ordonné l'annulation des sanctions financières visant ces deux enseignants, au motif que les « modalités des obligations de service » prétendument non respectées étaient imprécises et qu'un « doute sérieux quant à la légalité de la décision » existait. Le tribunal condamnait d'ailleurs l'État à verser 1 000 euros aux enseignants, qui avaient, en tant qu'« aide individualisée », mis en place des ateliers éducatifs de lecture ou d'informatique, soutenus par la municipalité.

L'affaire n'en restera pas là

puisque le ministère, à présent dirigé par Luc Chatel, vient d'annoncer qu'il n'acceptait pas la décision du tribunal de Marseille et décidait d'engager un pourvoi en cassation. Le gouvernement tente ainsi de montrer à tous, enseignants, lycéens, parents, une fois de plus, sa détermination à poursuivre sur la voie de la dégradation de l'Éducation nationale au seul bénéfice... des économies budgétaires, comme les 16 000 nouvelles suppressions de postes programmées en 2010 le prouvent.

Viviane LAFONT

Des milliers d'emplois "vie scolaire" supprimés

Indépendamment des 13 500 postes supprimés à la rentrée de septembre, le ministère de l'Éducation nationale a mis fin, le 30 juin, aux deux tiers des 45 000 « emplois vie scolaire » (EVS) qui avaient été créés en 2006, à destination la plupart du temps de jeunes chômeurs sans qualification.

Embauchés par les établissements, ces EVS remplissent des tâches d'aide à l'accueil et à la surveillance des élèves, d'aide à l'enseignement destiné aux jeunes handicapés, participaient à l'encadrement de sorties culturelles ou sportives, à l'animati-

on, à la documentation et pouvaient même assister les chefs d'établissement. Rémunérés de 600 à 900 euros environ selon le type de contrat, les EVS, comme le reste du personnel des écoles du primaire et du secondaire, sont de ceux qui font fonctionner les établissements.

D'un trait de plume, le gouvernement vient donc de biffer des milliers d'emplois qui étaient utiles à la vie des écoles, aggravant immanquablement les conditions d'étude et de travail des élèves et du personnel. Il n'a proposé une éventuelle solution qu'à certains d'entre eux, et

encore, si des associations prennent le relais. Il renvoie donc au chômage des jeunes employés qui souvent se sont rendus indispensables, ont acquis des compétences et n'ont la plupart du temps pas même bénéficié de la formation qui était prévue dans les contrats.

C'est une crasse de plus à mettre au compte d'un gouvernement qui prétend par ailleurs s'inquiéter de la fulgurante augmentation du taux de chômage des jeunes.

V.L.

● Producteurs de lait (Loire et Rhône)

Une présence bien vivante

Depuis le 19 août, la Confédération Paysanne de la Loire et du Rhône a installé une « ferme ouverte » sur la principale place de Saint-Etienne. Sous leur banderole, les militants s'adressent au public, en expliquant leur situation et en proposant de signer une pétition qui réclame « la maîtrise de la production laitière par les pouvoirs publics ». À côté, des vaches sur leur paille attirent l'attention des passants, et pas seulement des plus jeunes. Les militants en amènent une de plus chaque jour !

Ces producteurs de lait protestent ainsi contre un accord signé entre les grandes coopératives, les trusts de l'agroalimentaire (comme Danone) et la FNSEA, fixant le prix du lait à un niveau bien trop bas. La Confédération Paysanne estime ainsi qu'un paysan a perdu jusqu'à 100 euros par 1 000 litres de lait. Un panneau

donne des chiffres. En 2001 le lait était payé au producteur 310 euros la tonne. Compte tenu de l'inflation, il devrait être payé 348 euros la tonne en 2009, mais en réalité son prix n'est que de 260 euros la tonne. Une perte de 88 euros par tonne !

L'accueil réservé par le public est bon. En effet, comme disait un paysan mobilisé, « lorsqu'on explique aux gens que le litre de lait entier qu'ils paient plus d'un euro en grande surface nous est payé 26 centimes, ils comprennent que nos problèmes sont les mêmes ».

De plus, la Confédération Paysanne s'inquiète des futures décisions de la Commission européenne, qui risquent de placer les paysans laitiers encore plus sous la coupe des trusts.

Les paysans laitiers refusent de se laisser faire, et ils ont bien raison !

Correspondant LO



● Logement étudiant

Pécresse fanfaronne

Comme chaque année, la galère des étudiants pour trouver un logement recommence. 1,5 million d'étudiants sont à la recherche d'un logement, pour un « parc » universitaire offert par les Crous (Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires) qui en compte dix fois moins. 9 étudiants sur 10 doivent donc se tourner vers le privé, avec des loyers qui augmentent d'année en année, les plus chers étant situés dans la région parisienne. À Paris même, les loyers les plus bas débutent cette année à 500 euros par mois, contre 470 l'année dernière, et culminent à 900 euros pour une surface comprise entre 15 et 20 mètres carrés. Et les garanties exigées par de nombreux propriétaires rendent souvent ces logements eux-mêmes inaccessibles aux étudiants les plus pauvres.

Le plan mis en œuvre il y a un an et demi par Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur, et Christine Boutin, ministre du Logement, promettait 5 000 logements construits chaque année et 7 000 réhabilitations. Il se basait sur un rapport estimant la « pénurie » à 120 000 logements seulement. Mais même cet objectif somme toute modeste n'a pas été tenu.

Judi 27 août, Valérie Pécresse a convié les médias pour inaugurer 34 logements étudiants installés dans l'ancienne caserne d'Arras. On compte 100 réhabilitations du même type à Marseille et 75 à Versailles. Mais comme on est encore loin du compte, on voit aussi apparaître des « solutions » de fortune. À Compiègne, le Crous fait construire en urgence des préfabriqués, regroupés sur trois niveaux, soit 96 logements de 20 mètres carré pour 300 euros par mois. Le comble est que le coût de construction de ces préfabriqués, 5,2 millions d'euros, est équivalent à celui de constructions en dur. Au Havre, c'est à l'intérieur de conteneurs que sont aménagés des logements dont le confort est, paraît-il, parfois supérieur aux chambres de certaines cités universitaires, ce qui en dit surtout long sur l'état de ces dernières. Le gouvernement n'a vraiment pas de quoi paivoiser.

Pierre MERLET

• La fédération CGT de la métallurgie

Où mène le syndicalisme de participation !

Un rapport du secrétaire général de la fédération CGT de la métallurgie, Philippe Martinez, destiné à préparer le 49^e congrès confédéral, s'en prend hypocritement aux luttes menées par les salariés des usines condamnées à la fermeture par les patrons pour obtenir des indemnités de licenciement les plus élevées possible.

Il y écrit en effet : « Nous avons souvent eu à regretter les luttes autour des modalités de départ et des fameux chèques à la valise. » « Beaucoup se sont emparés de cet état de fait pour cultiver la résignation. Des luttes importantes comme les Caterpillar, les Celanese ou encore les Continental ont marqué l'opinion publique grâce à un relais médiatique plutôt malsain. » Avec cette dernière remarque, sur le caractère « malsain » du « relais médiatique », on entre dans le domaine de la calomnie et de la crapulerie. Mais il est vrai que, si les travailleurs de Continental n'avaient compté que sur les dirigeants de la confédération et des fédérations

CGT pour faire connaître leur lutte, ils auraient pu attendre longtemps !

Martinez a une autre idée des luttes à mener. « Pour inscrire nos luttes dans la durée, il faut travailler des constructions revendicatives, sociales, industrielles, réellement à l'offensive. » En clair, derrière ces propos alambiqués, il faut comprendre que les seules luttes valables pour lui sont celles qui se donnent pour but d'empêcher la fermeture des entreprises. Et d'ajouter plus loin : « Nous avons besoin d'une initiative porteuse de perspectives, pas d'un enterrement de première classe. Pourquoi ne pas imaginer des salariés qui défilent en affichant

leur savoir-faire et les produits qu'ils fabriquent ? Pourquoi ne pas réfléchir à la présence massive en début de cortège de salariés qui ont préservé leurs sites et leurs emplois, les Faurecia, les Saunas, les SBFM et d'autres ? »

Il est vrai que le problème de l'heure, ce serait d'imposer l'interdiction totale des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire. Mais pour cela il faudrait une lutte de l'ensemble des travailleurs. Ce serait le rôle de la CGT de la préparer, par des actions visant à redonner confiance à la classe ouvrière dans ses forces, dans sa capacité à faire reculer le patronat et le gouvernement. Mais ce n'est pas cela l'objectif de la direction de la CGT. Comme l'écrit très justement Martinez : « Nous avons connu le pic des mobilisations nationales le 29 janvier et le 19 mars. » Oui, mais après ? Après il y a eu le succédané de

manifestation nationale du 1^{er} mai, la journée où chaque syndicat faisait ce qu'il avait envie de faire du 26 mai, et les manifestations du samedi 13 juin, évidemment sans grèves à la clef. Autant dire que les directions confédérales n'ont rien fait pour renforcer la mobilisation des travailleurs, bien au contraire.

Et que des dirigeants responsables de cette politique opposent leurs prétendus objectifs de maintien en activité des entreprises aux luttes de travailleurs qui, le dos au mur, essaient de partir dans les moins mauvaises conditions possibles, est indécent.

La CGT a été construite par des militants qui étaient partisans de l'abolition du salariat. Cela ne les empêchait pas de diriger des luttes pour l'augmentation des salaires, ou pour la diminution de la durée du travail, puisque l'objectif de la

journée de huit heures fut longtemps au cœur de ses préoccupations.

La CGT d'aujourd'hui a renoncé officiellement depuis longtemps (au lendemain des événements de 1968) à l'abolition du salariat. Elle n'envisage son action que dans le cadre du système capitaliste, qu'en gestionnaire, en syndicat de « proposition » (à l'égal de la CFDT) qui prétendrait expliquer aux patrons comment ils pourraient mieux gérer leur entreprise. Et quand des travailleurs se battent pour obtenir de ne pas partir au chômage avec seulement les dérisoires indemnités légales, ces dirigeants expliquent, comme Estrosi, le ministre du Travail, que les « primes de licenciement » ne sont pas une solution, et en plus ils les calomnient.

C'est cela qui est malsain.

François DUBURG

• Air France

Nouveau slogan de la direction : « Bouclez votre ceinture »... et surtout, serrez-la !

À Air France, on a eu droit ces derniers mois à ce que la direction appelle les « phases 1 et 2 » de son plan d'économies face aux difficultés qu'elle dit rencontrer, notamment une moindre fréquentation de ses lignes du fait de la crise, une situation qui est générale au transport aérien mondial.

« Phases 1 et 2 »

Cela a consisté à imposer, ces derniers mois, à certains d'entre nous de prendre un maximum de congés en été, pour que la direction n'ait plus à leur accorder des jours supplémentaires au titre des congés fractionnés ou d'hiver. Depuis des années, elle avait pourtant fortement incité le personnel à partir hors période estivale, bien sûr quand et là où cela l'arrangeait pour organiser le travail.

Pour ne plus embaucher, la direction a aussi développé la « mobilité entre les sites ». Autrement dit, elle a poussé, au gré de ses besoins, des travailleurs de certains secteurs à aller travailler parfois loin de chez eux. Toujours pour ne pas embaucher, elle a incité des salariés à changer de métier pour qu'ils aillent travailler dans les

secteurs où la compagnie avoue manquer de monde. Et pour réduire la « masse salariale », elle a incité des gens, surtout parmi le personnel administratif, à passer d'un emploi à temps plein à un temps partiel.

Mais surtout, la direction a mis dehors pratiquement tous les salariés en CDD et en contrats d'intérim. De ce fait et compte tenu du non-remplacement des départs en retraite, depuis 2007 Air France est passé, selon son directeur général, de 44 500 à 40 642 salariés pour le personnel au sol. En deux ans, elle a donc supprimé environ 4 000 emplois : un sur onze ! Et récemment, elle a annoncé des mesures contre le personnel navigant.

Jamais 2 sans 3

Mais pour la direction, cela

ne suffit pas. Les prévisions en matière de transport aérien, selon son directeur général, ne laissent pas entrevoir « la moindre embellie » et, l'an dernier, elle aurait connu le premier déficit de son histoire... Bien sûr, elle évite de rappeler qu'Air France est, depuis des années, la compagnie la plus profitable du monde, ce qui lui a permis d'accumuler 5,7 milliards d'euros de liquidités disponibles, quand elle annonce qu'elle va « demander des efforts supplémentaires à chacun ».

Nouvelles suppressions d'emplois annoncées

Pour cela, cet été, elle a entrepris de travailler l'opinion avant de lancer la phase 3 de son « plan d'action face à la crise » qui démarrerait courant septembre.

D'abord, elle a réuni discrètement deux cents de ses principaux cadres, à charge pour eux de réunir ensuite l'encadrement et le personnel dans les services pour leur annoncer ce qu'elle leur prépare, à commencer par de nouvelles suppressions d'emplois : 2 000 en 2009-2010, 4 500 étant prévues d'ici 2011.

La direction parle de « mesures de chômage partiel à la rentrée », de « plan social » ou de « départs volontaires ». Mais qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire, sinon qu'elle va pousser vers la porte des travailleurs dont elle ne veut plus ! En fait, c'est toute une panoplie d'attaques tous azimuts contre les salariés de la compagnie que la direction prévoit, afin de gratter le moindre euro sur le dos des travailleurs.

Comme elle sait que cela

pourrait susciter des réactions de la part des travailleurs, elle cherche à les désamorcer par avance au moyen du chantage et de menaces. Il faudrait faire des sacrifices sans rechigner, dit-elle, sinon il pourrait y avoir un plan de licenciements, y compris pour les catégories de personnel ayant un contrat à durée indéterminée.

Pour l'heure, une partie de ses salariés est en congé et la direction d'Air France n'a pas encore tenté de mettre à exécution ses menaces. Mais une chose est sûre : si, après la rentrée, on la laissait faire, cela ne ferait que l'encourager à poursuivre ses attaques contre tous les travailleurs de la compagnie, quel que soit leur statut.

Pierre LAFFITTE

Des sacrifices ? Pas pour la direction !

Pendant que le directeur général d'Air France fait des discours aux travailleurs sur les sacrifices qu'il prétend nécessaires, ce monsieur ne s'oublie pas. Mais pour lui, l'heure n'est pas à la diète. Au contraire !

Ainsi, pour l'exercice 2007-2008, il avait touché 1,023 million d'euros (salaire fixe, part

variable et jetons de présence compris). Eh bien, en 2008-2009, alors que les salaires des travailleurs de la compagnie sont gelés de fait depuis des années, ce monsieur avait vu sa rémunération grimper à 1,089 million d'euros.

Mieux, le conseil d'administration vient de lui voter une très confortable augmen-

tation de sa rémunération fixe, qui passe de 499 200 euros à 750 000 euros, soit plus de 50 % de hausse !

Pendant que la direction fait se crasher emplois et salaires des travailleurs de la compagnie, ses rémunérations à elle s'envolent à la verticale.

P.L.



• Taxe carbone

Deux poids, deux mesures

Fillon l'a réaffirmé, la taxe carbone sera bien mise en œuvre dès 2010.

Cette taxe, proposée cet été par la commission Rocard, consiste à faire payer chaque contribuable selon les émissions de CO₂ dont il est « responsable », directement ou indirectement. Son montant pourrait être de 32 euros par tonne de gaz carbonique émise, puis 56 euros en 2020 et 100 euros d'ici 2030.

Au nom de la lutte contre le réchauffement climatique, elle se traduira par une augmentation des prix de carburant et de chauffage : le montant proposé par la commission Rocard équivaut à 7,7 centimes de plus par litre de sans-plomb et 8,5 de plus par litre de gasoil, ce qui se traduirait par près de 60 euros de plus pour le chauffage dans le cas d'un logement collectif au gaz et 170 euros de plus pour la

facture de fioul d'un pavillon. Au total, cette commission a estimé que cela pourrait revenir pour certaines familles à un coût de 300 euros par an. Bien que le gouvernement envisage un montant de la taxe de 15 à 20 euros la tonne pour 2010, il ne cache pas que cet impôt doit augmenter d'année en année.

En ce qui concerne le réchauffement climatique, l'efficacité écologique de la taxe carbone reste à prouver. Des scientifiques estiment que, vu que la France émet environ 5 millièmes des émissions mondiales de CO₂, même l'arrêt total de toute émission de CO₂ modifierait la température moyenne du globe d'un centième de degré... dans 100 ans.

Mais c'est une nouvelle occasion de faire payer la population et en particulier les travailleurs qui n'ont pas d'autre moyen que leur auto pour aller



au travail et ceux qui ne peuvent pas s'offrir le luxe de changer leur système de chauffage ou de refaire l'isolation de leur logement.

Quant aux entreprises, qui sont pourtant les principaux pollueurs, la suppression de ce

qui reste de la taxe professionnelle vient à point nommé pour que la taxe carbone n'alourdisse en rien leurs impôts !

L'écologie est le prétexte à la mode pour justifier les mesures antiouvrières.

Vincent POUPARD

• Collectivités locales

Les déficits des départements payés par les classes populaires

Recettes en baisse, dépenses en hausse, telle est l'équation dans laquelle se débattent les collectivités locales, en particulier les départements. Le ministère de l'Intérieur a publié les budgets primitifs votés par ceux-ci pour l'année 2009. Bien que prévisionnels, ceux-ci montrent comment l'étrangement financier des collectivités pèse de façon croissante sur les classes populaires.

Côté recettes, la crise immobilière a déjà signifié une baisse importante de leurs revenus fiscaux, les départements encaissant des droits de mutation à chaque transaction.

Enfin, sous couvert de décentralisation, les « transferts de compétences » ont signifié que les départements ont

aujourd'hui la charge de dépenses qui s'envolent alors que les compensations par l'État sont de plus en plus réduites.

C'est en particulier le cas des aides sociales, RMI, RSA, aide personnalisée d'autonomie (APA), aide sociale à l'enfance (ASE), dont le nombre de bénéficiaires, avec la crise et le vieillissement de la population, ne cesse de progresser.

Les départements ont prévu une hausse moyenne de 7,4 % de leurs dépenses nettes d'aide sociale (en particulier de l'APA). Ce chiffre est pourtant sans doute sous-estimé, car il ne tient pas compte de la montée importante du nombre de érémites depuis le début de l'année.

Les départements les plus

populaires sont bien sûr en première ligne, comme la Seine-Saint-Denis. Les dépenses d'aide sociale y sont déjà les plus élevées de la métropole et le budget du département prévoit une progression nette de 13,1 %.

C'est que l'État se dégage de plus en plus des dépenses sociales. Dans cette période de crise et de montée de la misère, il ne se soucie que de voler au secours des banques, des grandes entreprises et des plus riches. Aux collectivités locales de se débrouiller pour boucler leur budget ! Les départements s'endettent de plus en plus et augmentent les impôts locaux. Si bien que l'endettement progresse de 12,5 % en moyenne, ce qui signifie à terme des

annuités de remboursements encore plus élevées et un transfert encore plus massif des ressources des collectivités dans les poches des banquiers et rentiers de tout acabit.

Quant à l'augmentation des impôts locaux, elle va frapper de plein fouet les classes populaires puisque, sur l'ensemble de la France, ceux-ci rapporteront près de 11 % de plus, dont 6,1 % par l'augmentation des taux.

Une ponction supplémentaire et insupportable, alors que nombre de familles ouvrières se débattent quotidiennement avec des revenus amputés par le chômage partiel ou total, les licenciements et l'explosion de la précarité.

Christian BERNAC

• PTPM-Trèves Aÿ (Marne)

Les salariés et la population portent plainte contre le patron licencieur

Après avoir, en novembre 2008, annoncé un plan de licenciements dans l'un de ses sites français, à Aÿ, le groupe international Trèves, qualifié à l'époque par le porte-parole du gouvernement « d'équipementier automobile stratégique », a bénéficié en février 2009 de 55 millions d'euros d'aide publique dans le cadre du plan d'aide aux équipementiers de l'automobile de Sarkozy.

Cela ne l'a pas empêché, en avril, d'annoncer la fermeture du site d'Aÿ et d'un autre de ses neuf sites de France, celui de l'Oise. À Aÿ, la fermeture de PTPM (Productions textiles et plastiques de la Marne) priverait d'emploi les 130 travailleurs. L'activité des sites serait transférée dans d'autres usines d'Europe, du Maroc ou d'Inde.

Les patrons de Trèves n'en étaient pas à leur premier mauvais coup : un an plus tôt, 153 emplois avaient été supprimés sous prétexte de « restructuration ».

Cette fois, à l'appel de la CGT, les militants et les salariés ont commencé à recueillir des plaintes de contribuables pour « utilisation frauduleuse de fonds publics », selon le raisonnement que l'acceptation des aides était censée constituer un engagement à maintenir les emplois. À ce jour, plus de 1 200 plaintes ont été déposées auprès du tribunal de grande instance de Reims et jugées recevables.

Par ailleurs, les salariés en lutte ont obtenu, début juillet, la suspension de la procédure de plan de licenciements.

L'argent public distribué aux capitalistes, les 3,5 milliards donnés à Renault, les 3,5 milliards donnés à Peugeot, les centaines de millions donnés aux équipementiers sont des cadeaux sans contrepartie et constituent un pillage en règle des caisses publiques. Cela n'est en rien utile à la population, et c'est même tout à fait nuisible.

Alors, même si, au moyen de la justice, les chances de faire rendre l'argent détourné sont bien faibles, pour ne pas dire inexistantes, les plaintes déposées sont légitimes et ont le mérite de mettre le scandale sur la place publique.

Viviane LAFONT

• Les ordinateurs sous contrôle policier

Big Brother se renforce

La Loppsi ? C'est la Loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure, qui devrait être débattue à l'Assemblée à la fin de l'année. Sous prétexte de lutte contre la criminalité organisée, elle devrait mettre à la disposition de la police des logiciels-espions capables de pénétrer à distance dans l'ordinateur de n'importe quel utilisateur, sans

qu'il soit, bien sûr, ni consentant ni même averti. À domicile comme dans les cybercafés, toutes les données informatiques, les textes saisis comme les pages visitées, pourraient alors être collectés, enregistrés, conservés et utilisés par la police.

La Commission nationale de l'informatique et des libertés, la Cnil, s'en émeut. D'autant que la Loppsi prévoit

également d'étendre les fichiers de renseignements initialement ouverts pour les tueurs en série aux auteurs d'infractions beaucoup moins graves, comme les voleurs récidivistes. Pire, elle prévoit aussi d'élargir la collecte des informations à l'entourage des individus mis en examen et aux témoins cités.

Après la loi Hadopi censée protéger les artistes en interdisant

le « piratage » sur Internet, mais qui a été en partie censurée par le Conseil constitutionnel parce qu'elle donnait à la police l'administration des droits qui devraient, juridiquement, n'appartenir qu'à la justice, la Loppsi en ajoute une couche dans le contrôle possible de la population par les organismes policiers.

Sophie GARGAN

• L'Artic Sea, « perdu » puis retrouvé

Transport maritime et écrans de brouillard

Disparu le 24 juillet en mer Baltique, l'une des plus fréquentées du monde, après une prétendue attaque de pirates (ce que l'on n'avait pas vu depuis longtemps en Europe), l'Artic Sea, un cargo russe de 4 000 tonnes (ce qui n'est pas rien) a réapparu au large des côtes africaines, le 17 août.

Entre-temps, on a appris que la valeur de son chargement déclaré (du bois pour 1,6 million d'euros) était trop modeste pour tenter des pirates, que la rançon réclamée était ridicule. En outre, chose inhabituelle, les marines de guerre de Russie et de l'OTAN ont coopéré pour traquer ce qui était présenté comme un bateau-fantôme.

On a aussi évoqué l'hypo-

thèse que ce navire transportait en fait de la drogue et aurait été la cible d'un règlement de comptes entre bandes mafieuses, comme il y en a tant en ex-URSS, ce que semble confirmer le ministère de la Défense russe quand il déclare avoir arrêté à son bord huit « pirates » russes, lettons et estoniens.

Mais au-delà de ces aspects finalement banals, du moins

pour l'ex-Union soviétique, ce qui pourrait passer pour le « polar de l'été » a aussi rappelé comment opère une grande partie du transport maritime mondial, et l'épais brouillard dont il s'entoure.

Ainsi, avec son équipage russe, l'Artic Sea est immatriculé à Malte. Il navigue donc comme tant d'autres sous un pavillon de complaisance bien connu, et européen, malgré ce que prétendent les États de l'Union européenne et les autorités de Bruxelles quand ils disent lutter contre de telles pratiques. De plus, ce navire appartient à Solchart Management Ltd qui,

comme son nom ne l'indique pas, est une société sise à Helsinki, une société-écran dont le capital social (15 000 euros !) est si faible qu'il est même inférieur à la valeur déclarée du bois chargé par l'Artic Sea ! Mieux, cette société, à laquelle les autorités finlandaises ne trouvaient apparemment rien à redire, est la filiale d'un groupe basé en Russie, mais « certifié, disent ses documents officiels, par les gouvernements de la République de Malte et de la République de Liberia ».

Un joli petit tour du monde que peut faire un bateau sans quitter le port : celui des pavil-

lons de complaisance, des États abritant les filiales de sociétés-mères situées dans d'autres pays. Un système destiné à les mettre à l'abri de poursuites en cas de problème, et tout particulièrement de catastrophe maritime.

Car l'Artic Sea a peut-être des actionnaires russes mafieux, en tout cas les uns et les autres usent des mêmes méthodes que les Amoco Cadiz, Erika et autres affrétés par Total, Exxon et compagnie, dont on sait comment, régulièrement, ils ont pu polluer quasiment impunément toutes les mers du globe et leurs rivages.

Pierre LAFFITTE

• Transport maritime par conteneurs

La régulation par la crise

Crise oblige, le commerce international continue à décroître. Au premier trimestre le trafic des ports européens a diminué de 15 % (22 % pour les conteneurs) par rapport à la même période l'an passé.

Cette baisse du trafic a conduit les armateurs à réduire leur offre de transport et à mettre à l'arrêt entre trois et quatre cents navires porte-conteneurs, soit presque dix pour cent de la flotte mondiale. Par exemple la CMA CGM, troisième compagnie maritime au monde avec 400 bâtiments, a résilié les contrats de cinquante de ses navires affrétés. De même que l'industrie commence par licencier les intérimaires, les armateurs licencient les marins des navires affrétés, c'est-à-dire loués, équipages compris. Plus de 10 % des marins employés par la CMA CGM se retrouvent à quai, quelque part aux Philippines, en Indonésie ou ailleurs.

Les navires inemployés, dont beaucoup n'ont pas cinq ans d'âge, sont donc à l'ancre, dans les ports d'Asie, et servent pour l'instant de barges de stockage pour conteneurs inutilisés.

Les armateurs, dont les trois premiers représentent 35 % du marché mondial, se livrent depuis des années à une concurrence féroce et à une course à la taille, le coût de revient par conteneur étant d'autant plus petit que le navire est grand. Cette course était fondée sur les possibilités nouvelles offertes par le transport par conteneurs. Depuis quarante ans cette technique a rationalisé le travail sur les ports, permis aux armateurs et transporteurs d'augmenter leurs marges en licenciant des

centaines de milliers de dockers de par le monde. Elle a également conduit à l'accroissement de l'exploitation des travailleurs d'Asie par les capitalistes du textile, du jouet, de l'électronique, de tout ce qui peut se « conteneuriser », transformant des

dizaines de millions de paysans chinois en prolétaires.

Mais cette course au profit était aussi et surtout assise sur la croissance de la demande américaine en biens de consommation, elle-même reposant sur le crédit, c'est-à-dire sur du vent.

C'est un exemple de la stupidité du fonctionnement anarchique de l'économie capitaliste, fondée sur la seule recherche du profit, se heurtant aux limites du marché solvable quand bien même les besoins

réels ne sont pas satisfaits. Les travailleurs et les marins de tous les pays, ouvriers de tous les ports et de tous les chantiers navals, rivaux à la même chaîne d'absurdité, en font les frais.

Paul GALOIS



Course au gigantisme

On est passé en quelques années de bateaux portant 5 000, à 8 000 et aujourd'hui 11 000 conteneurs, véritables monstres de plus de 300 mètres de long et 40 mètres de large, toujours plus rapides, consommant toujours plus de carburant. Des ports ont été construits pour pouvoir les accueillir 365 jours par an, 24 heures sur 24. D'autres sont en chantier. Des grues géantes traversent les océans pour venir accélérer

chargement et déchargement. Des travaux pharaoniques sont en cours pour élargir le canal de Panama afin que les plus gros navires puissent l'emprunter. Des centaines de porte-conteneurs neufs, dont 120 pouvant transporter plus de 12 000 boîtes, sont en commande dans les chantiers navals, chinois et coréens principalement. Certains d'entre eux ne sont d'ailleurs pas commandés par des compagnies maritimes mais par

des groupes financiers qui spéculent à la hausse et ont commandé des navires pour pouvoir les revendre, avec bénéfice évidemment, avant même qu'ils aient quitté le chantier.

Le ralentissement des échanges rend cependant ces dernières constructions inutiles avant même d'avoir été livrées. L'impossibilité d'utiliser navires et équipements de façon rentable entraînera des faillites en chaîne, tant dans les chantiers navals que dans les compa-

gnies maritimes. Il en résultera, il en résulte déjà, un immense gâchis de forces productives, humaines et matérielles. Si les grands armateurs disent avoir seulement négocié un échelonnement des livraisons de navires neufs, un des premiers constructeurs de moteurs de cargos, le finlandais Wärstilä, vient lui d'annoncer une baisse des commandes de 86 % et 400 suppressions d'emplois.

P.G.

● Grippe A

Une pandémie aggravée par la misère

La pandémie de grippe A poursuit sa progression dans le monde, mais elle n'est devenue importante que dans un petit nombre de pays, en particulier dans l'hémisphère Sud où c'est l'hiver en ce moment.

Les caractéristiques de cette nouvelle grippe se précisent peu à peu : elle ressemble beaucoup à la grippe saisonnière, avec environ 5 % des malades qui nécessitent une hospitalisation, et une mortalité de l'ordre de un pour 1 000 malades. Les décès sont survenus chez des patients plutôt jeunes qui présentaient des maladies chroniques. Cependant les femmes enceintes risquent également de développer des formes graves de la maladie et un mort sur trois ne présentait aucune maladie auparavant. Le risque principal de la pandémie réside dans la capacité du virus à infecter une proportion considérable de la population, d'un tiers à la moitié, ce qui la rendrait bien plus dangereuse que la grippe saisonnière, qui touche 5 à 10 % de la population mondiale chaque année.

Pour l'instant, la pandémie ne semble avoir atteint un tel niveau nulle part. L'OMS a recensé 1 800 morts dans le monde, mais il est bien possible que ce chiffre soit sous-estimé et que la pandémie ne soit encore qu'à son début. Ces jours-ci, l'épidémie s'est développée dans les départements et territoires d'outre-mer situés dans l'hémisphère Sud. En Nouvelle-Calédonie la grippe a touché 10 % de la population et a fait cinq morts. Les hôpitaux ont dû modifier leur programme habituel pour se consacrer essentiellement à la grippe. Les généralistes ont été débordés, de nombreuses écoles ont été fermées et l'économie a été ralentie. C'est, à petite échelle, ce qui pourrait arriver dans quelques mois en France, en l'absence de vaccination.

Mais si l'épidémie peut ainsi apparaître grave mais limitée, il

ne peut en être ainsi que grâce à la mise en œuvre d'un système de soins disposant d'un réseau de médecins généralistes et d'hôpitaux, ainsi que de médicaments et de matériel de réanimation pour soigner les cas graves. Ce système peut être débordé par l'épidémie, comme en Nouvelle-Calédonie, mais il réduit à l'évidence considérablement les dégâts de celle-ci.

Le sida a été découvert aux États-Unis à la fin des années 1970. Trente ans plus tard, les deux tiers des malades du monde habitent l'Afrique. Cela est dû à la faiblesse du système de santé et aux déplorables conditions de vie dans cette partie du monde. La pandémie grippale risque bien de connaître la même évolution. Le plan de lutte contre la pandémie de l'OMS en Afrique dispose d'un budget de

493 000 euros. Par comparaison, le gouvernement français a commandé pour près d'un milliard d'euros de vaccins. La préparation contre la pandémie en Afrique se réduit par exemple pour la Croix-Rouge à des campagnes de prévention comprenant des conseils d'hygiène simples, comme de se laver les mains avec du sable ou des cendres. Sans personnel médical, sans antibiotique, sans vaccin, rien d'autre ne sera possible.

De nombreuses autres maladies infectieuses font déjà des ravages en Afrique. Le paludisme y tue par exemple un enfant de moins de 5 ans toutes les 40 secondes, alors que des médicaments efficaces existent pour soigner cette maladie. La grippe pourrait sembler négligeable dans un tel contexte, mais en fait elle est bien plus dangereuse sur des organismes affaiblis par la malnutrition ou les autres infections.

Ainsi, la pandémie actuelle risque de devenir une catas-

trophe dans les pays pauvres et, à part des discours, les dirigeants du monde capitaliste ne comptent apparemment rien faire

pour empêcher cela. Le principe de précaution ne s'applique pas aux habitants du Tiers Monde.

Gérard RAMA

VOUS AVEZ DE LA FIÈVRE, VOUS TOUSSEZ, PROTÉGEZ-VOUS, PROTÉGEZ-NOUS !!

Dans la file d'attente de votre pharmacie et au comptoir, merci de bien vouloir porter le masque anti-projections qui vous a été fourni par votre médecin à l'occasion de votre consultation ou, à défaut, de vous tenir isolée des autres personnes et de vous couvrir la bouche et le nez lorsque vous toussiez ou éternuez.

Les virus respiratoires se transmettent par la toux, les éternuements... :

En cas de signes de grippe (fièvre, courbatures, toux, difficultés respiratoires) :

- Portez un masque anti-projections ;
- Couvrez-vous la bouche et le nez lorsque vous toussiez ou éternuez, si vous ne portez pas de masque à ce moment là ;
- Tenez-vous à l'écart des autres personnes ;
- Allez consulter votre médecin traitant.

Les virus respiratoires se transmettent par les mains :

- lavez-vous les mains à l'eau et au savon ou désinfectez-les avec la solution hydroalcoolique ;
- jetez vos mouchoirs dans la poubelle ;
- ne serrez pas la main des personnes présentes pour éviter de les contaminer.

Blog.letudiant.fr

La France, championne de la lutte contre la pandémie ?

Roselyne Bachelot ne cesse de répéter que la France est le pays le mieux préparé au monde contre la pandémie de grippe A H1N1.

On ne sait pas si tous les ministres de la Santé du monde disent la même chose dans leur pays, mais il est visible que la préparation ici n'est pas sans défaut. Le gouvernement n'a pas lésiné quand il s'agit d'acheter des médicaments ou des vaccins à l'industrie pharmaceutique, mais cela ne peut pas suffire contre la maladie : il faudrait du personnel soignant, notamment des médecins, et des lits d'hospitalisation pour les cas graves. Or la politique de

tous les gouvernements ces dernières années a consisté à fermer des lits dans les hôpitaux et à maintenir le numerus clausus, c'est-à-dire un nombre limité d'étudiants en médecine. Le résultat, c'est qu'il manque de médecins dans de nombreuses régions ou en banlieue parisienne et que les urgences hospitalières sont chroniquement débordées même en l'absence d'épidémie.

Le plan contre la pandémie est plein de vœux pieux. Il prévoyait entre autres que des médecins libéraux iraient voir les patients à domicile pour limiter la contagion. C'était certainement une bonne idée, mais le plan ne disait pas où

trouver les médecins pour appliquer cette mesure. D'ailleurs le gouvernement a dû finir par se rendre compte du problème puisqu'il a changé son fusil d'épaule et qu'il préconise maintenant que les patients se déplacent chez leur médecin. Pour éviter qu'ils contaminent les autres patients, le gouvernement demande aux médecins libéraux de se débrouiller pour les examiner à des horaires ou dans des lieux différents. C'est clairement impossible, surtout si l'épidémie se développe. Mais qui ira voir ce qui se passe dans le « secret » des cabinets des médecins libéraux ?

Pour faire face à l'absence

d'une partie du personnel soignant, le plan prévoit la mise en œuvre d'une réserve sanitaire, en clair : des étudiants et des retraités récents. Pour les médecins, cette mesure frise le ridicule puisqu'il est fréquent d'arrêter de travailler à 65 ans ou même au-delà. Les « jeunes retraités » risquent de ne plus être très en forme. Même pour utiliser les vaccins achetés à grands frais, on risque de manquer de personnel.

En fait, la pandémie risque bien de mettre en évidence toutes les failles du système de santé que Roselyne Bachelot et ses semblables se sont acharnés à creuser ces dernières années.

G. R.

● Face à la grippe A dans les établissements scolaires

Un plan qui ne prévoit surtout pas d'embauche de personnel

En cette veille de rentrée scolaire, le gouvernement, en la personne du ministre de l'Éducation, Luc Chatel, ou de la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, a multiplié les déclarations pour convaincre qu'il était prêt à faire face au risque de pandémie dans le milieu scolaire.

Un dépliant sera distribué à 12 millions de familles le jour de la rentrée. La fermeture ne sera envisagée que si trois cas de grippe sont avérés dans la même classe, ou dans des classes ayant

eu des activités en commun, en moins d'une semaine. Enfin, en cas de fermeture, une « *continuité pédagogique* » serait assurée pour que les élèves ne prennent pas trop de retard. Un texte officiel adressé aux recteurs d'académie, aux inspecteurs, aux directeurs d'école et chefs d'établissement, daté du 29 mai 2009, précise que « *notamment face aux risques épidémiques* » il faut aider « *les élèves à prendre en charge leur santé.* »

Parfait, pourrait-on dire !

Mais qu'en est-il des moyens humains nécessaires pour mettre en œuvre les mesures de prévention évoquées, en particulier pour l'hygiène des locaux ? Autrement dit, le personnel de nettoyage est-il en nombre suffisant ? Qu'en est-il des moyens humains indispensables pour s'occuper précisément de la santé des élèves ? Le nombre d'infirmières scolaires et de médecins scolaires est-il suffisant ? Là-dessus, le gouvernement se révèle beaucoup moins bavard, et pour cause !

Car, de l'avis des syndicats des personnels concernés, déjà en temps « normal », si l'on peut dire, il manque du personnel.

Cela fait des années que les médecins scolaires réclament des embauches. Les vacataires, qui effectuent environ 30 % des tâches de médecine scolaire, sont recrutés au compte-gouttes, toujours d'après les syndicats de médecins scolaires. Ces derniers réclament depuis longtemps qu'il y ait un médecin pour 5 000 élèves ; le taux moyen est actuellement de un

pour 10 000. Lors de la dernière rentrée scolaire, en 2008, dans le seul département de la Seine-Saint-Denis 55 postes d'infirmières titulaires, soit un quart des effectifs, et 14 postes de médecins scolaires, soit 30 % des effectifs, étaient vacants.

Le gouvernement a donné des conseils aux familles, des consignes au personnel de l'Éducation nationale, de l'infirmière à l'enseignant, qui pourraient se résumer dans cette phrase : « Débrouillez-vous ».

Aline RETESSE